



Programme Royaume Uni - Tunisie



Bonne Gouvernance et Anti- corruption en Tunisie

Atelier de formation

**Mettre en œuvre la prévention de la corruption et la
promotion de la bonne gouvernance dans le secteur
public**

Tunis, Hotel Golden
Tulip El Mechtel
10-11 Décembre 2019



Le Projet Bonne Gouvernance et Anti-corruption en Tunisie

Avec le soutien financier du *Foreign and Commonwealth Office* du Royaume-Uni, l'OCDE met en place ce projet en coordination avec le gouvernement tunisien. Ce projet vise à contribuer à la stabilité, la prospérité et la confiance des citoyens en Tunisie. Il accompagne le Gouvernement de la Tunisie dans l'acquiescement de ses engagements pour une bonne gouvernance pris lors de la Conférence Anti-Corruption de Londres et l'accord de Carthage ainsi que dans la mise en application de la stratégie nationale anti-corruption 2016-2020.

En s'appuyant sur les travaux accomplis par l'OCDE dans le cadre du Programme MENA-OCDE et des Recommandations de l'OCDE sur l'Intégrité Publique, le Gouvernement Ouvert et les Marchés Publics, ce projet a trois domaines cibles. Il vise à créer de la réactivité via de meilleurs services publics locaux pour les citoyens et un soutien aux citoyens dans leur rôle de contrôle de la prestation des services publics, des connections au travers d'une meilleure coordination de gouvernance et un meilleur audit et contrôle public, et enfin de la prospérité via de meilleurs services publics pour un environnement plus favorable aux affaires et plus de transparence au sein des marchés publics.

Contexte

Les cellules de gouvernance ont été créées par le décret gouvernemental (n°1158 datant du 12 Août 2016) fixant les modalités de fonctionnement des cellules de bonne gouvernance dans toutes les structures publiques. Ces cellules sont présentes dans l'ensemble des institutions appartenant à l'administration publique au niveau central comme local. Ainsi, elles existent aussi bien au sein des ministères que des collectivités territoriales ou encore des entreprises publiques.

Elles ont notamment pour mission de veiller à la bonne application des principes de la gouvernance et de la prévention de la corruption au sein de la structure dont elle relève, de veiller au respect des codes de conduite et de déontologie, ou encore de faire le suivi des dossiers de corruption.

Cependant, le niveau d'engagement de ces cellules varie considérablement. L'incertitude quant à leur positionnement, tant à l'égard des cadres supérieurs des institutions auxquelles elles appartiennent qu'à celui de leurs collègues, représente un obstacle majeur à leur bon fonctionnement. Il existe également une certaine mécompréhension de la différence du rôle et de la fonction des cellules avec ceux des autres acteurs de la bonne gouvernance et de l'intégrité, tels que les auditeurs et les inspecteurs. Néanmoins, les cellules de gouvernance demeurent un outil efficace dans l'intégration transversale des principes de bonne gouvernance et des efforts anti-corruption.

Objectif

L'objectif de cette formation est de familiariser les chefs de cellules de gouvernance présents à tous les niveaux institutionnels publics dans la mise en œuvre de leur plan d'action visant à promouvoir la bonne gouvernance et prévenir la corruption dans le secteur public.

Jour 1 : 10 décembre 2019

08:30 – 09:00	Enregistrement
09:00 – 09:30	Ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Slim Ben Jrad, Directeur Général des Services de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement ● M. Alberto Costa, Coordinateur de projet, OCDE
09:30 – 10:30	Session 1 : Introduction de l’atelier
	<p><i>Cette session vise à introduire le programme de la formation, ses thèmes principaux et l’approche de l’atelier.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme et approche de l’atelier ▶ Attentes de l’atelier ▶ Les rôles et responsabilités des Cellules de Gouvernance dans la mise en œuvre des Plan d’Actions de la Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> ● Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international ● Intervenant : M. Alberto Costa, Coordinateur de projet, OCDE
10:30 – 10:45	Pause café
10:45 – 11:45	Session 2 : Consultation dans l’évaluation de documents stratégiques
	<p><i>Cette session offrira une présentation de la bonne gouvernance dans les documents stratégiques, de la contribution des Cellules de Gouvernance à la qualité des documents et les outils de sa mise en œuvre.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rôles des Cellules de Gouvernance quant aux documents stratégiques et présentation des outils et méthodologies disponibles ▶ Débat sur l’évaluation des documents stratégiques <ul style="list-style-type: none"> ● Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international ● Intervenant : M. Alberto Costa, Coordinateur de projet, OCDE
11:45 – 13:00	Session 3 : Consultation dans l’évaluation de textes législatifs et réglementaires
	<p><i>Cette session présentera le rôle consultatif des Cellules de Gouvernance dans l’évaluation des risques et besoins relatifs à la promotion de la bonne gouvernance et à la prévention de la corruption dans les textes législatifs et réglementaires.</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rôle des Cellules de Gouvernance dans l'identification des risques de corruption dans les textes législatifs et réglementaires et présentation des outils et méthodologies disponibles ▶ Débat sur la mise en œuvre de l'évaluation des textes législatifs et réglementaires ▶ Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international ▶ Intervenant : M. Alberto Costa, Coordinateur de projet, OCDE
13:00-14:00	Déjeuner
14:00 – 15:00	Session 4 : La contribution des Cellules de Gouvernance à la qualité des consultations publiques et de l'accès à l'information
	<p><i>Cette session introduira le rôle des Cellules de Gouvernance dans l'évaluation de la transparence au sein des institutions publiques et du processus de consultation publique.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le rôle de suivi des Cellules de Gouvernance à l'égard de la consultation publique et de l'accès à l'information ▶ Intervention de l'INAI concernant les principaux défis et opportunités rencontrés dans la mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information ● Modérateur: M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international ● Intervenant : M. Alberto Costa, Coordinateur de projet, OCDE ● Intervenant : M. Issam Sghaier, Instance Nationale d'Accès à l'Information (INAI)
15:00 – 16:00	Session 5 : Le code de conduite et de déontologie de l'agent public et la promotion de l'intégrité au sein des institutions publiques
	<p><i>Cette session introduira les principaux éléments du code de conduite tunisien ainsi que le rôle, responsabilités et moyens à la disposition des Cellules de Gouvernance afin de promouvoir efficacement l'intégrité au sein de leurs institutions.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Introduction sur les principaux aspects du code de conduite et de déontologie des agents publics en Tunisie et le rôle opérationnel des Cellules de Gouvernance ▶ Exercice sur le code de conduite et de déontologie des agents publics ▶ Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international

Jour 2 : 11 décembre 2019

09:30 –09:45	Enregistrement et café de bienvenue
09:45 –10:15	Reprise de l'atelier
	<p><i>Récapitulatif de la première journée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Modérateur : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international
10:15 – 13:00	<p>Session 1 : Le code de conduite et de déontologie de l'agent public et la promotion de l'intégrité au sein des institutions publiques (suite)</p>
	<p><i>Cette session reprendra les conclusions de la dernière session du jour précédent. Elle permettra de discuter de la pertinence des codes de conduite en tant que mécanismes de prévention de la corruption. Cette session sera enrichie par les expériences tunisienne et française dans la mise en œuvre des codes de conduite. Une attention particulière sera accordée à la gestion des conflits d'intérêts et à la déclaration de patrimoine.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Intervention sur le rôle des Cellules de Gouvernance dans l'adaptation et mise en œuvre du code de conduite et de déontologie de l'agent public au sein des institutions publiques ▶ Présentation de l'expérience française dans la mise en œuvre du code de conduite et la gestion des conflits d'intérêts ▶ Exercices en groupe sur l'évaluation et gestion des conflits d'intérêt ▶ Intervention sur le rôle des Cellules de Gouvernance en matière de déclaration des biens et intérêts et de lutte contre l'enrichissement illicite dans le secteur public <ul style="list-style-type: none"> ● Modérateur : M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international ● Intervenant : M. Mohamed Ali Souilem, Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) ● Intervenant : Mme Marie-Charlotte Litou, Chargée d'Études, Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) Intervenant : Mme Nadia Saadi, INLUCC
13:00- 14:00	Déjeuner
14:00-16:00	<p>Session 2 : Les relations et la coopération avec la société civile</p>
	<p><i>Cette session introduira des éléments sur la valeur stratégique et complémentaire de la société civile pour le travail des Cellules de Gouvernance ainsi que des exemples de modèles de coopération, tels que les pactes d'intégrité, visant à renforcer la redevabilité et la participation de la population.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Introduction sur la valeur stratégique et complémentarité de la société civile avec des exemples pratiques ▶ Intervention sur la coopération entre les organismes publics et la société civile : enjeux et opportunités.

	<ul style="list-style-type: none">▶ Exercices sur la conduite de coopérations stratégiques avec la société civile● Modérateur et intervenant: M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international● Intervenant : Amine Ghali, Directeur Al Kawakibi
16:00 – 16:30	Conclusion et clôture de l'atelier
	<i>Cette session permettra de faire le bilan des différents éléments mentionnés durant les deux jours de formation au sujet de la mise en œuvre de la promotion de la bonne gouvernance et de la prévention de la corruption par les Cellules de Gouvernance dans le secteur public.</i>

L'OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est un organisme international qui a pour but de promouvoir des politiques visant à améliorer le bien-être économique et social des personnes partout dans le monde. Il est composé de 36 pays membres, d'un secrétariat basé à Paris et d'un comité formé d'experts issus du gouvernement et autres, spécialisés dans chaque domaine d'intervention de l'organisation. L'OCDE offre un forum dans lequel les gouvernements peuvent travailler de pair afin de partager leurs expériences et rechercher des solutions aux problèmes communs auxquels ils font face. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements pour comprendre les facteurs à l'origine des changements économiques, sociaux et environnementaux. Nous mesurons la productivité et les flux mondiaux de commerce et d'investissement.

Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance

Le programme MENA-OCDE pour la gouvernance est un partenariat stratégique entre les pays de la région MENA et de l'OCDE pour partager des connaissances et de l'expertise, en vue de diffuser les normes et les principes de bonne gouvernance qui soutiennent le processus de réforme en cours dans la région MENA. Le programme renforce la collaboration avec les initiatives multilatérales les plus pertinentes actuellement en cours dans la région. Plus particulièrement, le programme soutient la mise en œuvre du partenariat de Deauville du G7 et aide les gouvernements à répondre aux critères d'admissibilité pour devenir membre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. Grâce à ces initiatives, le Programme agit comme un des principaux défenseurs de la gestion des réformes de la gouvernance publique en cours dans la région MENA. Le programme fournit une structure durable pour le dialogue de la politique régionale ainsi que pour des projets pays spécifiques. Les projets reflètent l'engagement des gouvernements de la région MENA à mettre en œuvre des réformes de leur secteur public afin de libérer leur potentiel de développement social et économique dans le contexte des attentes grandissantes des citoyens en matière de services publics de qualité, d'inclusion dans l'élaboration des politiques publiques et de transparence.

Le Conflict, Stability and Security Fund du Ministère des Affaires Étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni apporte une aide de développement à la Tunisie au travers du Conflict, Stability and Security Fund. Ce fonds est géré par l'Ambassade britannique à Tunis.

CONTACT

Alberto COSTA | alberto.COSTA@oecd.org
Guillaume BIGANZOLI | guillaume.BIGANZOLI@oecd.org

Suivez-nous sur Twitter 

@OECDgov

#MENAOCED #Hawkama4Tunisia